



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **LES JARDINS DE WALLONIE SCRL**, Rue du Cheval Blanc 55 à 6238 Luttre.

Le terrain concerné est situé **Cité Deversenne** à **6230 Viesville** et est cadastré **Viesville (7), section B, n°513R, n°509 et n°508**.

Le projet consiste en **la construction de 5 habitations unifamiliales** (voir plan ci-dessous).

Le projet s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme zone 'A4. Aire des constructions semi-continues de type villageois' sur les points suivants : gabarit, toiture et matériaux.

Application des articles D.IV.41 et R.IV.40-1, §1^{er}, 7°, renvoyant au décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45 ;
- Les samedis de 9h30 à 11h30 (uniquement sur rendez-vous 24 heures à l'avance auprès du Service Cadre de Vie au 071/84.90.65).

L'enquête publique est ouverte le 24 mars 2021 et est clôturée le 22 avril 2021

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire du 24/03/2021 au 22/04/2021, à l'attention du Collège communal, à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2021/6**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Cadre de Vie (Mme Adélaïde CAMBIER Mme Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'Administration communale de Pont-à-Celles, Service Cadre de Vie, le 22 avril 2021 à 9 heures.

Date d'affichage de l'avis d'enquête : **le 19 mars 2021.**

A Pont-à-Celles, le 17 mars 2021,

Le directeur général,

Gilles CUSTERS



Le bourgmestre,

Pascal TAVIER